



# LA MOBILISATION PAYÉE

## **Le mouvement du 20/10 : une réussite**

- 👉 45 % du personnel en grève
- 👉 322 sites fermés
- 👉 des rencontres avec les préfets et des membres du gouvernement
- 👉 une couverture médiatique qui a permis l'information du public sur la fusion et ses conséquences

## **Suite à la grève, une 1<sup>ère</sup> victoire : le Comité Régional d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 21/10, un recul de la Direction**

- L'arrêt de la mise en place de 45 sites mixtes en Rhône-Alpes
- L'abandon du projet du site d'Oullins particulièrement contesté par le personnel et les élus
- L'engagement de la Direction de faire respecter la décision de retour aux deux entretiens (indemnisation et conseil) pour l'inscription des demandeurs d'emploi ⇒ Contactez vos élus en cas de non respect de cet engagement.

## **Pour peser sur les futures négociations (conditions de travail, salaires et statuts) poursuivons la mobilisation**

### **Les revendications de la CGT !**

- ☒ L'indemnisation et le conseil à l'emploi sont des métiers différents ! STOP à l'Entretien Unique !
- ☒ Le maintien d'un véritable statut public !
- ☒ Pas de convention collective sans une définition des métiers et une classification !
- ☒ Des augmentations et 14,5 mois de salaire pour tous !
- ☒ Halte à la précarité : embauche en CDI et titularisation des CDD !



**Pour défendre  
nos missions,  
nos droits et nos  
conditions  
de travail,  
VOTEZ  
CGT!**